

3^e

CONGRÈS INTERNATIONAL

sur la formation et la
profession enseignante

Genève, Suisse

20
24



2 et 3
décembre

Communication orale

dans le cadre du symposium 26

Recrutement, formation et accompagnement des formateurs pompiers
en province de Hainaut

J. De Stercke*, J. Lauwers*, K. Kucharzewski*, L. Altieri* & G. Malanion*

**Institut Provincial de Formation du Hainaut, Belgique (B)*

joachim.de_stercke@hainaut.be

Résumé

En Belgique, la formation de base et la formation continue des sapeurs-pompiers est organisée, conformément à l'arrêté royal « Formation » du 18/11/2015, par les Centres provinciaux de formation agréés par le Ministère de l'Intérieur. Cette formation est majoritairement assurée par des vacataires engagés suivant des procédures propres à chaque Centre. Pour remplir leur mission, ces collaborateurs occasionnels ont l'obligation légale de compléter une formation pédagogique de 40 heures minimum prise en charge par des pédagogues diplômés ou à défaut supervisés par la cellule pédagogique de leur institution (De Stercke, 2022). Ce système n'est pas sans occasionner des défis pour les Centres de formation, qui outre le recrutement et la formation de leurs formateurs, assurent également leur accompagnement en ce compris dans le cadre de dispositifs de formation hybrides impliquant le développement de nouvelles compétences telles que le tutorat à distance. L'École Provinciale du Feu du Hainaut a, depuis plus de 20 ans, acquis une expertise reconnue dans ces domaines et se distingue par sa démarche d'amélioration continue héritée des normes ISO. Cette communication est l'occasion pour elle de questionner ses pratiques et de s'inspirer de celles de ses organisations francophones sœurs, dans une optique de *benchmarking*.